Compétences de base des Physiologistes de l'exercice cliniques SCPE

1. Anatomie, biomécanique et physiologie de l'exercice
    a. Anatomie fonctionnelle, biomécanique et physiologie de l'exercice telles qu'elles s'appliquent à l'évaluation de la condition physique, à la prescription d'exercices, à la démonstration d'exercices et à l'éducation des clients en matière d'activité physique et d'exercice, de condition physique et de santé
    b. Physiologie de l'exercice et son application à l'exercice sous-maximal et maximal, aux séances intenses d'exercice et à l'exercice chronique (entraînement) chez les hommes et les femmes de tout âge
    c. Impact de l'activité physique et de l'exercice sur l'ensemble des systèmes et appareils de l'organisme

2. Modification des comportements liés à la santé et éducation
    a. Psychologie de la santé et de l'exercice, et théorie et application de la modification des comportements
    b. Éducation des clients dans les domaines de la nutrition et de la gestion du poids, du sommeil et du comportement sédentaire

3. Évaluation préalable à la participation des clients (et pharmacologie)
    a. Utilisation adéquate des outils d'évaluation préliminaire et capacité de rassembler les antécédents des clients sur la base de données subjectives
    b. Description de l'effet de médicaments courants sur les réponses au repos et pendant l'exercice

4. Évaluation avancée de l'exercice et de la santé chez les populations apparemment en bonne santé
    a. Développement et sélection d'évaluations appropriées, et mise en application de protocoles de test valides et fiables
    b. Mise en application avec exactitude et de manière appropriée des résultats de l'évaluation de la condition physique et des données normatives qui y sont associées

5. Évaluation avancée de l'exercice et de la santé chez les populations atteintes de maladies chroniques
    a. Développement et sélection d'évaluations appropriées, et mise en application de protocoles de test valides et fiables pour les populations cliniques
    b. Mise en application avec exactitude et de manière appropriée des résultats de l'évaluation de la condition physique et des données normatives qui y sont associées pour les populations cliniques

6. Prescription d'exercices avancée chez les populations apparemment en bonne santé
    a. Élaboration et conception de prescription d'exercices appropriées qui répondent aux différents besoins de la personne (programme de condition physique liée à la santé)
    b. Mise en application des principes d'entraînement et des interventions en lien avec les habitudes de vie appropriés afin d'améliorer la capacité aérobie, la capacité anaérobie, la

capacité musculosquelettique, l'équilibre et la flexibilité, et de promouvoir une composition corporelle saine
   c. Démonstration des exercices et utilisation d'appareils d'exercice
   d. Surveillance de l'activité et suggestion d'une progression appropriée

7. Prescription d'exercices avancée chez les populations atteintes de maladies chroniques
   a. Élaboration et conception de prescription d'exercices appropriées qui répondent aux différents besoins de la personne (programme de condition physique liée à la santé)
   b. Mise en application des principes d'entraînement et des interventions en lien avec les habitudes de vie appropriés afin d'améliorer la capacité aérobie, la capacité anaérobie, la capacité musculosquelettique, l'équilibre et la flexibilité, et de promouvoir une composition corporelle saine
   c. Démonstration des exercices et utilisation d'appareils d'exercice
   d. Surveillance de l'activité et suggestion d'une progression appropriée
   e. Connaissance de la physiologie, de la physiopathologie, de la prise en charge clinique, des contre-indications, des précautions et des modifications aux exercices pour les aspects suivants : cardiopulmonaire, métabolique, pulmonaire, musculosquelettique, neurologique, cancer, blessures musculosquelettiques et santé mentale

8. Pratique professionnelle et éthique
   a. Administration de programmes, y compris la communication orale et écrite efficace
   b. Statistiques et méthodologies de recherche en santé et condition physique
   c. Éthique professionnelle